

Traitement Chimique Comment ça marche ?

01 Demande de devis

Vous avez établi votre devis par mail ou par téléphone avec l'un(e) de nos conseiller(e)s

01



02

Validation du devis

Vous avez choisi une intervention de désinsectisation par traitement écologique dit "thermique"
Vous avez reçu le protocole détection canine ainsi qu'une date d'intervention

03 Détection canine (non obligatoire)

la détection canine va déterminer la ou les zones infestées, le taux d'infestation, le temps de traitement et les recommandations sur-mesures correspondant à votre habitation Le diagnostic vous est transmis sur place.

03

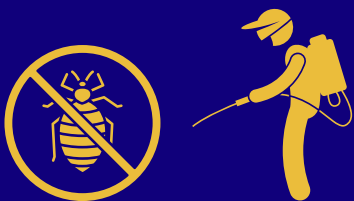


04

Traitement Chimique

*2 interventions à 15 jours d'intervalles

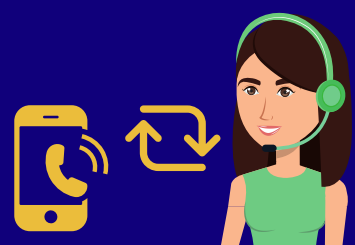
Lutte mécanique
Traitement selon le choix déterminé (pulvérisation,...) des zones infestées et des pièces de vie + traitement à la vapeur sèche du matelas
Travaux d'herméticité si nécessaire
Monitoring



05 Un suivi après intervention

Nous faisons le point ensemble au 1er, 8e, 15e et 30e jour après le premier traitement.
Dossier clôturé à 30 jours

05



+ Notre plus



Accompagnement
psychologique en cas
de besoin.

Notre équipe prend en compte votre état psychologique et met tout en place pour faciliter au plus vite la résolution du problème.

Recommandé et certifié par :



rendez-vous sur :

www.franceinfopunaises.fr



01 84 60 99 25

Conseillers disponibles du Lundi au samedi de 8h- 19h